

## Informations Covid 19 : rappel pour l'ensemble des services municipaux

La Mairie fait un point au 3 avril



Informations Covid 19 : rappel pour l'ensemble des services municipaux

Suite aux annonces gouvernementales, le maire de Condom et président du CIAS, vous informe que l'ensemble des services suivants seront fermés à partir du vendredi 3 avril 2020 et jusqu'au mercredi 15 avril 2020 au minimum :

### Concernant l'accueil de la Mairie :

Seule une permanence téléphonique est active aux heures habituelles de la mairie pour tous renseignements ou prise de rendez-vous en cas d'urgence impérieuse (déclaration de naissance, de décès...). Service joignable au 05.62.28.24.88.

### Concernant l'accueil du CIAS :

Seule une permanence téléphonique est active aux heures habituelles du CIAS pour tous renseignements ou prise de rendez-vous en cas d'urgence impérieuse. Service joignable au **05.62.28.48.34**

### **Concernant l'accueil de la MSAP :**

Seule une permanence téléphonique est active aux heures habituelles de la MSAP pour tous renseignements ou prise de rendez-vous en cas d'urgence impérieuse. Service joignable au **05.62.28.42.70**.

### Concernant les services municipaux

- Le service culturel : médiathèque, théâtre (annulation des spectacles programmés), médiathèque et musée de l'Armagnac ;
- Les Archives communales ;
- Le camping municipal (et jusqu'au 15 avril minimum) ;
- Les services techniques (interventions ponctuelles en fonction des nécessités de service) ;
- Le bureau des associations.

### Concernant les services du CIAS

- L'ensemble des services péri et extra scolaires (hors garde des enfants de personnels soignants) ;
- Le Pôle petite enfance (crèche, hors garde des enfants de personnels soignants) ;
- L'accueil de jour de l'EHPAD ;
- L'équipe spécialisée Alzheimer du Service de soins infirmiers à domicile.
- Service enfance jeunesse ;
- Point information jeunesse ;

### **Par ailleurs :**

- Le dispositif d'hygiène est renforcé auprès des agents du Service de Soins Infirmiers à Domicile avec notamment la fourniture pour les aides-soignants de masques type chirurgical mis à disposition par l'Etat ;

- Fermeture de l'accès aux visiteurs de l'EHPAD et de certains intervenants (ex : coiffeur).
- Le Relais d'Assistante Maternelle et Lieu d'Accueil Enfants Parents (permanence téléphonique au 05.62.28.06.68 aux heures habituelles).

Pour les personnes intéressées, un service public de portage de repas à domicile existe sur le territoire de la Ténarèze (**05.62.68.17.36**  
**05.62.28.24.88** à la mairie la fourniture de 10 exemplaires déposés par un agent de la collectivité dans la boîte aux lettres du demandeur.